

**Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2024 au grade
d'Adjoint Administratif principal 1^{er} classe**

Le Maire de Saint-Aventin ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Arrête**Article 1**

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
LOUBET Anne	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Sans objet

Article 2

	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	1		1
Agents susceptibles d'être promus (ensemble des agents inscrits sur le tableau)	1		1

Article 3

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Aventin, le 08/08/2024

Monsieur le Maire Jean-Claude TINE

